Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRIGE

Partie secourisme (7 points)

1 - Protéger **(5x 0.5 pt = 2,5 pts)**
Examiner
Alerter
Secourir
Surveiller

2 - Appuyer sur l'arrêt d'urgence de la dégauchisseuse
Dégager tout ce qui peut gêner (bois,...)
Eloigner la victime de la machine
Eloigner les collègues

Pour éviter un nouvel accident **(1 pt)**

3 - (n° d'appel :112-15-18)
- Adresse de l'accident **(4x 0.5 pt = 2 pts)**
- Nature de l'accident
- Nombre et état des victimes
- Gestes de secours en cours d'exécution

4 - Arrêter le saignement---Boucher la plaie avec la paume de la main---- Compression manuelle **(0.5 pt)**
Pour éviter une aggravation de l'état de la victime : -Faire allonger la victime. **(0.5 pt)**
Faire un tampon relais
Surveiller l'efficacité de la technique utilisée.
Couvrir la victime sauf la plaie. Réconforter la victime **(0.5 pt)**

Partie biologie (6 points)

1 - Captage de l'onde sonore : le son pénètre dans le conduit auditif par l'intermédiaire du pavillon de l'oreille et provoque la vibration du tympan .
Transmission de l'onde sonore : cette vibration entraîne à son tour la vibration de la chaîne des osselets.
Transformation de l'onde sonore en message nerveux :cette vibration atteint le liquide de la cochlée ou limaçon dans lequel s'effectuera la traduction du phénomène physique (vibration sonore) en un phénomène électrique. Les influx nerveux produits sont recueillis par le nerf auditif et conduits au cerveau où ils seront interprétés. **(1.5 pts)**

2 - lésion de l'oreille externe et moyenne notamment au niveau du tympan il s'agit d'une surdité de transmission temporaire **(1pt)**
-lésion de l'oreille interne, notamment des cellules ciliées de la cochlée, ou du nerf auditif il s'agit alors d'une surdité de perception ,irréversible. **(1pt)**

Groupement inter académique II	Session 2004		Facultatif : code	
Examen et spécialité: BP Menuisier – BP Charpentier				
Intitulé de l'épreuve: Hygiène, prévention et secourisme				
Type: CORRIGE	Facultatif : date et heure	Durée: 1 h	Coefficient: 1	N° de page / total: 1/2

3 - Risque de lésion auditive à partir de 85 dB. **(0.5 pt)**

4 - Autres effets : fatigue, perturbation du sommeil, diminution de l'attention et de la concentration intellectuelle, augmentation de l'agressivité, troubles de la mémoire, stress, **(1 pt)**
conséquences :manque d'efficacité , de précision dans le travail
détérioration de la relation et de la communication entre les salariés et les responsables
risque d'accident plus élevé **(1pt)**

Partie prévention (7 points)

1 - Mesures de prévention **(3 pts)** :
-Prévention intrinsèque(ou à la source) :choisir des machines moins bruyantes,..
-Protection collective : traitement acoustique des parois de l'atelier, encoffrement, pose d'écrans,...
-Protection individuelle :port de bouchons d'oreille, casque,...

2 - Autres risques : amputation ou section doigt, infection, brûlure chimique,.... **(1 pt)**

3 - L'inspecteur du travail **(1 pt)**
Lorsque la réglementation n'est pas appliquée, après avertissement à l'employeur, l'inspecteur peut dresser un procès verbal à l'entreprise. **(0.5 pt)**

4 - La feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle (ou triptyque). **(0.5 pt)**

Missions du médecin du travail **(1 pt)** :- Surveillance médicale des salariés,
- Rôle préventif, conseiller en matière d'hygiène et de sécurité,
- Consacrer un tiers de son temps à l'examen des postes de travail,
- Aptitude du salarié à occuper son poste,.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.